

L'ECHO DE L'HUIS
JUIN 2003



LHUIS en devenir...

« Comme LHUIS a changé en 10 ans ! »

Cette réflexion, étonnée et admirative, souvent entendue, c'est le constat d'une réalité bien perceptible ; elle salue aussi les résultats d'efforts constants et les encourage....

Attachés à leurs racines Lhuisardes ou séduits par la qualité de vie qu'offre notre pays, nombreux sont ceux qui s'y sont récemment installés. Tout aussi nombreux sont ceux qui souhaitent encore pouvoir le faire aujourd'hui et demain !

Soyons conscients que ces nouveaux habitants ne viennent pas seulement partager notre bien être mais vont solidairement, et fiscalement, contribuer à son financement. C'est donc pour répondre à une forte attente que notre municipalité entend développer les capacités d'accueil de notre cité et par là ses ressources, pour ne pas devoir alourdir trop sa fiscalité.

Nous nous attachons à préserver et restaurer la qualité de notre cadre de vie : entretien de l'église, rénovation du jardin de la cure, du parc et de la place en témoignent. Bravo et merci à l'équipe qui cette année encore a assuré un beau fleurissement.

Nous avons besoin de logements à louer. Le pavillon OPAC des Certelles sera livré en fin d'année et d'autres projets vont être mis à l'étude sans tarder.

Il faut aussi offrir de nouvelles possibilités de construire en accession à la propriété, en viabilisant les espaces disponibles dans les zones ouvertes et équipées.

La poursuite du programme d'assainissement, en plein chantier, doit favoriser un renouveau de l'habitat au bourg.

Constatant le nombre important de logements vacants, plus ou moins vétustes, je souhaite vivement que leurs propriétaires,

encouragés par des exemples probants, les réhabilitent pour accompagner l'effort communal en maintenant la qualité de notre bâti et en augmentant l'offre locative.

C'est parce que notre population a sensiblement augmenté, et qu'elle est encore en large capacité de le faire, qu'il a été possible de conserver un ensemble cohérent de services existants.

Nos services publics demeurent un atout de premier ordre pour favoriser l'installation au pays. Mais rien n'est définitivement acquis dans ce domaine, et face à la volonté manifeste des pouvoirs publics d'imposer une régression continue, la vigilance doit être permanente et le combat quotidien.

Nous sommes - et serons plus encore à l'avenir - particulièrement attentifs aux réformes et réorganisations affectant la Gendarmerie, la Perception, la Poste, l'Education Nationale, la Santé, avec la volonté de maintenir non seulement l'existence de ces services, mais aussi leurs moyens, notamment en personnel, pour une réponse efficace et de qualité à vos attentes.

Que ceux qui luttent dans ce but en leur sein soient assurés de mon complet soutien.

Notre municipalité aura à cœur d'assumer les charges qui lui incombent : l'entretien des locaux mis à disposition. Notre préoccupation majeure sera de mener à bien le projet de nouveau groupe scolaire pour répondre, dans la mesure des moyens mobilisables, à l'attente des familles et des enseignants.

Dans un contexte difficile, avec un avenir incertain, il est réconfortant de constater que nos différents secteurs économiques gardent un élan prometteur. La reprise espérée et des mesures d'accompagnement adaptées, devraient conforter un dynamisme que l'augmentation de notre population a permis de relancer.

Personne ne peut l'ignorer : c'est au prix d'une progression démographique régulière, organisée pour bien en maîtriser les

enjeux sociaux et économiques, que Lhuis préservera la qualité de vie qu'elle offre, les services qui en constituent l'un des éléments déterminants, et une capacité de développement inscrite dans la durée.

Voilà la condition indispensable pour que, demain mieux encore qu'aujourd'hui, Lhuis soit en mesure d'affirmer son rôle de chef lieu de canton, rôle que d'aucun lui conteste et que lui ôterait rapidement toute stagnation ou régression.

Ce développement que l'on veut durable repose sur nombre de décisions, financières en particulier, qui se prennent à l'échelle de territoires plus vastes que notre commune :

- Communauté de Communes Rhône-Chartreuse
- Pays du Bugey
- Schéma de cohérence territoriale : Bugey Plaine de l'Ain...
- SITOM Nord Isère (Traitement des Ordures ménagères).

Lhuis, trait d'union entre la montagne et la vallée, et notre Communauté de Communes, au carrefour de ces divers territoires, ouverts sur le Dauphiné et le Lyonnais, ont un rôle capital à jouer pour leur avenir.

La participation aux instances dirigeantes et la prise de responsabilités dans leurs exécutifs : présidence de la Communauté de Communes, vice-présidences par ailleurs, est un passage obligé pour donner à l'action du Maire sa plénitude. Je m'y attache de même qu'à entretenir des relations cordiales et fructueuses avec les élus des collectivités dont la collaboration est indispensable : Conseil Général et Régional, et nos parlementaires.

Cette action multiforme est dévoreuse de temps et de disponibilité ; mais cela permet de mesurer, et d'apprécier, la solidarité et l'efficacité d'une équipe municipale. Merci surtout aux adjoints et au secrétariat pour leur aide fidèle.

Cette action est aussi nécessaire pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et vers lesquels nous progres-

sions. Nous l'avons vu au niveau communal. Cela se vérifie aussi pour la Communauté de Communes avec l'ouverture de la crèche en Septembre, la construction de la déchetterie et l'action pour l'ouverture du Collège.

Cette action est aussi passionnante et enrichissante tant par les relations développées que les résultats obtenus ou espérés.

Ensemble, poursuivons-la résolument !

Mais voici l'été, les vacances !

Avec les épreuves cyclistes, l'exposition du GHCL à la salle Polyvalente sur l'école, les festivités du 14 juillet et du 15 août, les animations vont rythmer notre vie et favoriser les rencontres et les échanges.

Merci à tous ceux qui vont se dévouer

pour la pleine réussite de ces manifestations.

Que tout se déroule dans la joie et surtout que chacun ne perde pas de vue les efforts nécessaires en terme de sécurité, de respect des lois, des biens et surtout des personnes afin que rien ne vienne ternir ces heures estivales vouées à la détente et au bonheur.

Bonnes vacances à tous, avec une pensée pour ceux qui vont travailler pour notre bien.

G. DEGLISE

Impôts locaux : des précisions



Au lendemain de la confirmation par le Premier Ministre de la poursuite de la baisse des impôts pour 2004, la presse se fait largement l'écho de la hausse des taux de fiscalité dans un certain nombre de collectivités locales.

Il est cependant nécessaire de rappeler que ces hausses sont dues, pour l'essentiel, aux transferts de charges opérés par l'Etat ces dernières années, sans réelles compensations financières pour les collectivités locales. Je souhaite donc mettre en garde l'opinion publique contre une interprétation l'amenant à considérer qu'il y aurait d'un côté un Etat vertueux et, de l'autre, des collectivités dépendueuses.

En outre, dans une conjoncture déprimée, il est heureux que les collectivités locales fassent un gros effort d'investissement, alors que l'Etat est en très net freinage. Les collectivités locales assurent 71 % de l'investissement public en France. Les communes et les groupements de coopération intercommunale représentent, à eux seuls, la moitié de l'investissement public national.

Il convient donc de prendre toute la mesure de ce qui se joue dans ce débat de la fiscalité locale afin d'éviter tous jugements hâtifs et déplacés.

Daniel Hoefel

(Président de l'association des Maires de France, Sénateur)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2002

Section de fonctionnement

	Chapitres	Réalisations
O11	Charges à caractère général	151239,98
O12	Charges de personnel	111882,18
65	Autres charges de gestion courante	54467,35
66	Charges financières	87173,00
	Dépenses de l'exercice	404762,51

70	Produits des services du domaine	15443,48
73	Impôts et Taxes	152835,42
74	Dotations, subventions des participations	203243,49
75	Autres produits de gestion courante	195534,26
O13	Atténuation de charges	3546,63
76	Produits financiers	49,56
77	Produits exceptionnels	16490,22
	Recettes de l'exercice	587143,06
	Résultat reporté N-1	10965,58
	cumul	598108,64

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT	193346,13
-----------------------------------	------------------

Section d'Investissement

	Chapitres	Réalisations
16	Emprunts	167769,48
21	Immobilisations	139403,41
	Dépenses de l'exercice	307172,89

10	Dotations et fonds propres	38220,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	169025,53
13	Subventions	33480,66
16	Emprunts	32014,49
24	Remboursement emprunt SDIS	26195,00
	Recettes de l'exercice	298935,68

	Solde d'exécution déficit	-8237,21
	solde d'exécution N-1	-169025,54
	cumul	-177262,75

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DISPONIBLE	16083,38
----------------------------------------------	-----------------

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2002*Section d'exploitation*

Chapitres	Réalisations
61 Services extérieures	7184,06
65 Autres charges de gestion courante	11098,21
66 Charges financières	784,25
67 Autres charges exceptionnelles	105,54
68 Dotations aux amortissements	5336,00
Dépenses de l'exercice	24508,06

70 Vente de produits	58022,45
77 Produits exceptionnels	0,06
Recettes de l'exercice	58022,51
Résultat reporté N-1	33891,55
Cumul	91914,06

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT	67406,00
-----------------------------------	-----------------

Section d'investissement

Chapitres	Réalisations
16 Emprunts	6433,48
21 Immobilisations corporelles	2505,83
Dépenses de l'exercice	8939,31

10 Apports dotations	3717,00
28 Amortissements des immobilisations	5336,00
Recettes de l'exercice	9053,00
Résultat reporté N-1	12863,00
Cumul	21916,00

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT	12976,69
-----------------------------------	-----------------

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2002*Section d'exploitation*

chapitre	Réalisations
66 Charges financières	13543,16
Dépenses de l'exercice	13543,16

70 Réseaux raccordés	20339,04
77 Produits exceptionnels	92,00
Recettes de l'exercice	20431,04
Résultat reporté N-1	25105,63
Cumul	45536,67

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT	31993,51
-----------------------------------	-----------------

Section d'investissement

Chapitre	
16 Emprunts	6411,16
21 Immobilisations corporelles	26263,57
Dépenses de l'exercice	32674,73
Résultat reporté N-1	10595,40
Cumul	43270,13

16 Emprunts	390609,00
Recettes de l'exercice	390609,00

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT	347338,87
-----------------------------------	------------------

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2002

Section de fonctionnement

Chapitres	Réalisations
66 Charges financières	7481,32
67 Autres charges exceptionnelles	0,01
Dépenses de l'exercice	7481,33

70 Ventes de terrains aménagés	10438,95
Recettes de l'exercice	10438,95
Résultat reporté N-1	55922,77
Cumul	66361,72

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT 58880,39

Section d'investissement

Chapitre	Réalisations
16 Emprunts	2091,80
Dépenses de l'exercice	2091,80

Recettes de l'exercice	0
Résultat reporté N-1	5320,62

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT 3228,82

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2002

Section de fonctionnement

O11 Charges à caractère général	2038,52
Dépenses de l'exercice	2038,52

70 Produits des services du domaine	20,00
74 Dotations subventions	1829,00
77 Produits exceptionnels	418,85
Recettes de l'exercice	2267,85
Résultat reporté N-1	4103,38
Cumul	6371,23

SOLDE D'EXECUTION EXCEDENT 4332,71

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2003

Section de fonctionnement

	Chapitre	Vote
O11	Charges à caractère général	166000,00
O12	Charges de personnel	115500,00
65	Autres charges de gestion courante	54300,00
66	Charges financières	78000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
O23	Virement à la section d'investissement	158900,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	573200,00

70	Produits du service des domaines	14000,00
73	Impôts et Taxes	157000,00
74	Dotations, subventions, participations	183000,00
75	Autres produits de gestion courante	192000,00
O13	Atténuation de charges	3500,00
77	Produits exceptionnels	7620,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	557120,00
	Résultat reporté N-1	16080,00
	TOTAL RECETTES	573200,00

Section d'investissement

	Chapitre	Vote
16	Emprunts	127700,00
21	Immobilisations	180700,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	308400,00
	Résultat reporté N-1	177300,00
	TOTAL DEPENSES	485700,00

O21	Virement de la section de fonctionnement	158900,00
10222	FCTVA	34207,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	177263,00
13	Subventions	89135,00
2424	Remboursement SDIS	26195,00
	TOTAL RECETTES	485700,00

BUDGET PRIMITIF EAU 2003*Section d'exploitation*

	Chapitre	Vote
OO6	Autofinancement compl de la section d'investissement	78000,0
61	Services extérieurs	13400,00
65	Autres charges de gestion courante	13640,00
66	Charges financières	530,00
67	Charges exceptionnels	600,00
68	Dotations aux amortissements	16830,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	123000,00

70	Vente de produits	54780,00
77	Produits exceptionnels	814,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	55594,00
	Résultat reporté N-1	67406,00
	TOTAL RECETTES	123000,00

Section d'investissement

	Chapitre	Vote
13	Subventions d'investissement	814,00
16	Emprunts	3733,00
21	Immobilisations corporelles	103253,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	107800,00

28	Amortissement des immobilisations	16830,00
OO5	Autofinancement compl de la section fonctionnement	78000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	94830,00
	Résultat reporté N-1	12970,00
	TOTAL RECETTES	107800,00

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2003*Section d'exploitation*

	Chapitre	Vote
OO6	Autofinancement compl de la section d'investissement	10000,00
61	Autres charges externes	1000,00
66	Charges financières	33843,00
67	Charges exceptionnelles	70,00
68	Dotations aux amortissements	11587,00
	TOTAL DEPENSES	56500,00

70	Réseaux raccordés	20341,00
77	Produits exceptionnels	4166,00
	TOTAL RECETTES	24507,00
	Résultat reporté N-1	31993,00
	TOTAL RECETTES	56500,00

Section d'investissement

	Chapitre	Vote
13	Subventions d'investissement	4166,00
16	Emprunts	12252,00
21	Immobilisations corporelles	980582,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	997000,00

OO5	Autofinancement compl de la section de fonctionnement	10000,00
13	Subventions d'investissement	628075,00
28	Amortissement des immobilisations	11587,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	649662,00
	Résultat reporté N-1	347338,00
	TOTAL RECETTES	997000,00

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2003

Section de fonctionnement

	Chapitre	Vote
60	Achat d'études, prestations de service	6520,00
66	Charges financières	7360,00
O23	Virement à la section d'investissement	45000,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	58880,00

	Résultat reporté N-1	58880,00
	TOTAL RECETTES	58880,00

Section d'investissement

	Chapitre	Vote
16	Emprunts	2214,00
315	Terrains à aménager	46014,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	48228,00

O21	Virement de la section de fonctionnement	45000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	45000,00
	Résultat reporté N-1	3228,00
	TOTAL RECETTES	48228,00

BUDGET PRIMITIF CCAS 2003

Section de fonctionnement

	Chapitre	Vote
O11	Charges à caractère général	3500,00
65	Autres charges de gestion courante	2500,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	6000,00

74	Dotations et subventions	1524,00
77	Produits exceptionnels	144,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	1668,00
	Résultat reporté N-1	4332,00
	TOTAL RECETTES	6000,00



Association "AUTOMNE"
MAPA "Plein Soleil"
01680 LHUIS
04 74 39 85 88

« AUTOMNE en plein soleil »

L'association « AUTOMNE » a été créée en 1994 afin de financer les loisirs des résidents de la Maison de Retraite de Lhuis.

Le temps s'anime d'activités manuelles, de spectacles, de goûters d'anniversaire,

de parties de pétanque ou de promenades. Avec des moyens simples, nous pensons distraire agréablement les résidents pour lesquels un moment d'animation laisse dans le cœur un sentiment qui ressemble au bonheur.

Deux grandes manifestations sont au rendez-vous :

- La « Porte Ouverte », dimanche 15 juin 2003,
- Le loto, dimanche 30 novembre 2003.



Les résidents se joignent aux membres du bureau pour remercier les bénévoles ainsi que les habitants de Lhuis qui oeuvrent, de près ou de loin, aux bons succès des manifestations.

La Présidente,
V. BONNARD

Carnaval à la MAPA



Chorale du Canton de Lhuis

Grâce à plusieurs concours de circonstances heureuses, la Chorale des Pays de Lhuis fut récompensée de son travail hivernal.

Le 6 avril nous étions 40 à prendre le car, à Lhuis, pour faire la connaissance de la chorale de Beaufort en Savoie.

Après une très intéressante visite de la laiterie fromagerie et l'achat du délicieux fromage, nous primes le chemin de la très belle église de style baroque.

Le courant passa tout de suite entre les deux chorales après avoir chanté ensemble pour ter-

miner le concert et déguster un excellent buffet régional.

A Virieu le Grand, la joie de chanter fut enrichie de la découverte d'autres chorales du département que nous reverrons sûrement.

Le succès fut complet le 11 mai à Serrières de Briord car c'est entre choristes amis que nous chantons.

Le Maire de Brangues nous invite pour la fête de la musique et la chorale d'Ambérieu nous attend fin juin.

Que ceux et celles de tout âge, aimant chanter même sans connaître les notes, qui veulent retrouver chaque mardi soir, joie et amitié, viennent nous rejoindre.

Très amicalement en chantant.



C'est parce qu'autrefois les écoliers se retrouvaient au Chef Lieu pour passer les épreuves

du « certif » que cette année LHUIS accueillera l'exposition du Groupe Historique sur le thème des écoles du canton.

Une exposition qui abordera l'histoire générale de l'instruction primaire et l'application des lois GUIZOT (1833), FALLOUX

Chez les sœurs, 1884



Année 1931

(1850), DURUY (1867), FERRY (1881 et 1882) dans nos communes : maisons d'école, mobilier, programmes, instituteurs, enseignement des garçons et des filles...

Cette exposition présentera également des centaines de photos de classes sur lesquelles plus d'un écolier se reconnaîtra et découvrira aussi ses parents et grands-parents. Plusieurs mois ont été nécessaires pour rassembler les témoignages, objets usuels de la classe mais aussi les plumiers, livres scolaires, cahiers, protégé-cahiers, buvard, travaux manuels, diplômes du Certificat d'Etudes Primaires... autant d'objets qui sont de véritables trésors pour toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous les prêter. D'ores et déjà, un grand merci à toutes et nous vous donnons rendez-vous du

SOUVENIR SCOLAIRE
ANNÉE 1931

Année 1968



26 JUILLET au 3 AOUT 2003
SALLE POLYVALENTE DE
LHUIS

Pour venir retrouver avec émotion les souvenirs de votre enfance.

Hélène VILLE.



Floral'huis, un comité de fleurissement (Association loi 1901) créé le 5 Mai 2003.

Le bureau se compose ainsi :

**Présidente : Bonnard Monique ; Vice-Présidente : Galy Violette
Secrétaire : Guigard Aimé ; Trésorière : Mériaux Annie ;
Trésorière adjointe : Laurent Ghislaine.**

Notre association a pour but de fleurir le village, pour cela, elle a visité les hameaux, elle félicite et remercie les personnes qui depuis de nombreuses années fleurissent les lavoirs, fours, fontai-

nes, croix ou arrosent les fleurs qui sont en place.

Nous avons remarqué aussi que les maisons étaient bien fleuries cela rend notre village accueillant.

**Pour l'automne, Floral'huis a prévu de planter des rosiers vers les fours banaux ce qui demande peu d'entretien, mais égayera cet endroit.
Bon été floral.**

La Présidente, Monique BONNARD



CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE LHUIS

L'amitié dans les clubs ne naît pas comme ça, tout simplement du jour au lendemain sans que l'on ait besoin de s'y investir. En réalité, il faut y mettre de la confiance pour l'appropriver, du temps pour la fortifier et de la disponibilité pour s'épanouir pleinement.

Notre club a pour mission de nous éduquer, de nous distraire et surtout de nous informer.

Pour cela, nous avons décidé de nous investir dans deux activités en 2003.

Nous avons affronté les divers clubs de la région Rhône-Alpes lors du tournoi organisé par le club d'Aix les Bains. Cette participation a eu lieu en Avril et 5 de nos membres s'y sont présentés.

Madame REVERT terminait en finale de jeu normal et comme adhérente du Club Questions pour un champion de LHUIS.

La deuxième activité devra donner une image dynamique et ludique de la culture. Pour cela, nous avons proposé une après-midi récréative de jeux auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 de LHUIS. Programmée en Juin, cette journée devrait parfaire les connaissances des jeunes tout en les faisant jouer sur un matériel de compétition.

Venez nombreux nous rejoindre pour jouer, pour notre convivialité et pour nous instruire.

La Présidente, Chantal GUILLOUD

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LHUIS... *Lire est un plaisir*

La bibliothèque municipale de LHUIS est ouverte le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h au premier étage de la Mairie .

Au cours du premier semestre 2003, la bibliothèque a été fermée les veilles de fêtes, il en sera de même au second semestre car les lecteurs ne se manifestent pas ces jours là .

Le Bibliobus est passé en avril, la moitié de notre stock a été renouvelé. Actuellement, plus de 1900 livres sont à votre disposition : romans enfants et adultes, B.D. enfants et adultes, bibliographies, documentaires enfants et adultes, romans policiers ...

L'adhésion est toujours de 6,10 euros par famille. Tout lecteur peut emprunter 3 livres pour une durée maximale de 3 semaines. Essayez de respecter ce délai afin de faciliter le travail des bénévoles !!!

Si vous aimez lire, si vous souhaitez utiliser l'ordinateur pour la frappe de courrier, de dossiers ou consulter un C.D. ROM, alors venez nous rendre visite ...

La bibliothèque est un lieu de rencontre convivial pour les enfants et les adultes ...

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un bel été de lectures ..

S. RIGAUD



ENTENTE BAS BUGEY RHONE

CLUB DE FOOTBALL

L'Entente Bas Bugey Rhône de Foot, réunissant des joueurs des communes de Groslée, Saint-Benoit, Brégnier-Cordon, Lhuis, a terminé la saison en 4^{ème} position dès sa 1^{ère} année en 2^{ème} division du district de l'Ain.

L'Entente a décidé, avec l'aide de la communauté de communes Rhône et Gland et des communes formant cette entente plus Colomieu, de créer une école de foot. Seront concernés les jeunes minimes nés en 1990 et 1991, les benjamins nés en 1992 et 1993, les poussins nés en 1994 et 1995 et les débutants nés en 1996,1997 et 1998.La logique de cette école sera d'apprendre, progresser et s'épanouir grâce au football, de découvrir, apprendre et respecter des règles de jeu et des règles de vie, intégrer un groupe et y trouver sa place et jouer en appréciant et respectant les autres.

L'Entente remercie les communes ainsi que la communauté de communes Rhône et Gland, tous les sponsors et les supporters et spectateurs pour leur aide.

H.Levrat. St Benoit



La première partie de la saison 2002-2003 est écoulée.

Cette année l'école de Tennis qui débutait en septembre comptait dans son effectif 15 jeunes élèves et ce malgré l'absence d'un moniteur confirmé. Mais nous pouvons souligner le travail de nos bénévoles Hans et Simone VAN GINKEL pour les cours du mercredi et de Fabien BUISSON pour les cours du samedi. Le moniteur qui est venu pour un stage pendant les vacances de Pâques, sera présent également en juillet et en août pour deux stages d'une se-

maine, enfants, jeunes et adultes pourront s'inscrire.

Cette année, une fois de plus, une équipe homme était engagée dans le championnat de l'Ain. Celle ci, au terme des rencontres, obtenait un bilan mitigé de 3 défaites et 2 victoires.

La journée détente aura lieu cette année le week-end du 14 juillet, profitant du rassemblement du club de motards « les allobroges », pour une rencontre festive et très amicale à base de jeux et de divertissements.

Pour finir la saison nous organisons à la fin du mois d'août le tournoi interne doté de jolis lots, et dont le règlement sera donné ultérieurement. Nous vous rappelons que les adhésions au T.C. L. sont toujours à retirer à la mairie. Nous espérons vous voir sur nos terrains prochainement.

Le président

Fabien BUISSON



SOU DES ECOLES DE LHUIS

Le Sou des Ecoles vient de clôturer l'année en organisant une kermesse et une tombola à gratter avec de nombreux lots, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette loterie.

Plus tôt dans l'année, nous avons organisé une opération boudins, le traditionnel loto du Sou des Ecoles, suivi d'une matinée tartes au four.

Le bureau vous présente les activités extra-scolaires que le Sou des Ecoles a financé cette année:

Sorties sportives:

- Cross à Lhuis, un goûter et une boisson ont été offerts par le Sou des Ecoles à tous les enfants des écoles de Briord, Groslée, Lhuis et St Benoit.

- Jeux traditionnels à Briord
- Athlétisme à Briord
- 5 sorties poney pour les enfants de

CP et CE1

Sorties éducatives:

- Sécurité routière animée par la gendarmerie Nationale
- Salon du livre à St Genix sur Guiers
- Visite de Lyon avec leurs accompagnateurs pour les CE2, CM
- Visite du musée de la mine de St Etienne (CE2, CM)
- Voyage en train à vapeur et visite du zoo de Fitolieu (maternelles)

Cette année, le Père Noël du Sou des Ecoles a gâté les enfants en leur amenant des livres.



Tout au long de l'année scolaire, des achats sont effectués au bénéfice des enfants: encyclopédies, abonnement à des revues, jeux, ordinateur pour les m a t e r n e l l e s , magnétoscope....

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents et par la même occasion remercie ces derniers qui ont eu la gentillesse de l'épauler toute l'année.

Le Président



LE CARNAVAL DE LHUIS CONNUT UN FRANC SUGGES AUPRES DES ENFANTS ... ET DES ENSEIGNANTS !

CHRONIQUE DES GENS D'ICI ET D'AILLEURS

LES POTIERS DE LHUIS, PERPETUELS CREATEURS

Les gestes du potier sont ancestraux et l'on retrouve les mêmes dans le monde entier.

A Lhuis, la poterie d'Emmanuelle et Jean-Luc Demolliens, installée depuis 27 ans, fabrique de la terre vernissée. Une technique parmi d'autres (grès, porcelaine,...) qui

laisse une place prépondérante au décor, dans une gamme de teintes limitées par une cuisson à « basse » température. Tout de même 1030° ! « Au départ, le choix de la technique se fait en fonction de la sensibilité de chaque potier », nous confie Emmanuelle. « Nous, nous avons choisi la terre vernissée pour la richesse infinie des décors possibles. Créer des décors nécessite d'avoir une curiosité de tous les instants, de regarder partout. Tout peut inspirer, le dessin d'une fleur, un animal, un signe chinois... Il faut être sans cesse aux aguets. »

Mais avant de la décorer, la future poterie n'est qu'un cylindre de terre, de l'argile rouge de Salerne toute prête, qu'il faut d'abord tourner une première fois, puis tourner le lendemain, c'est à dire retravailler en finesse et compléter par les éventuels pieds, anses, décors en reliefs, rajouts divers. Ensuite, quand la pièce est jugée satisfaisante, elle est recouverte d'une terre blanche

(provenant de Meillonnaz) diluée dans l'eau et filtrée, appelée engobe. Cette opération permet d'obtenir un fond clair pour la mise en couleur – étape suivante dès que l'engobe est sèche – à l'aide d'oxydes de métaux. Ici, quatre oxydes sont utilisés : le fer donne une teinte rouille, le cobalt du bleu, le cuivre du vert, et le manganèse du brun. Lorsque le décor peint est terminé et sec, le tout est recouvert d'émail à l'alquifoux, opération longue et délicate. Quand suffisamment de pièces sont émaillées, elles sont enfournées durant deux jours et cuites pendant 9 heures dans un four à gaz construit « maison ». Au début, seul un four à bois fonctionnait qui immobilisait l'un d'entre eux 12 heures

de suite pour l'alimenter. Pour mieux maîtriser la cuisson, des bâtonnets – les « montres » - servent de repères de température en fondant à des degrés différents, affinant l'indication du pyromètre. Une cuisson précise garantit la bonne tenue des poteries dans le four. Le lendemain de la



cuisson, le four est ouvert et les pièces sorties.

Depuis peu, certaines des pièces créées sont en partie recouvertes de cire sur laquelle l'émail ne tient pas, produisant au final des effets de matière contrastés qui renouvellent les créations. Car, nous dit

Emmanuelle, « la poterie est un métier évolutif, dont on ne fera jamais le tour. Il y a toujours quelque chose de nouveau à faire, une expérience à tenter. On crée en permanence. »

Se renouveler n'est pourtant pas programmé d'avance. Les potiers de Lhuis travaillent à l'inspiration. Ils dessinent directement sur la terre, sans croquis préalable. « Je me fais embarquer dans le décor, ça chemine, le dessin est jeté sur une surface dans un mouvement spontané, naturel, pas structuré. Et si l'on fait une erreur, on ne peut pas l'effacer, alors on fait avec, on essaie d'en tirer parti. »

Emmanuelle se sent plutôt artisan qu'artiste : « J'aime beaucoup faire des objets que les gens vont utiliser quotidiennement. L'artiste est éloigné du quotidien. On préfère rester plus humbles, même si les pièces que l'on crée sont uniques. »

Quoiqu'ils aiment bien travailler seuls pour pouvoir mieux se concentrer,

des groupes de gens viennent à la poterie. D'autres potiers avec qui les échanges sont toujours enrichissants (un potier sénégalais est venu en 2002, cet été verra la présence d'une danoise et de deux jeunes potiers), mais aussi des scolaires en mai et juin par cars complets de Trept, Mostrel, Belley, Villefontaine,... qui passent la journée, par groupes de 15, à travailler la terre et à découvrir la nature environnante. Les ateliers sont explicatifs et assez directifs pour qu'il n'y ait pas d'échecs, mais les enfants sont quand même complètement libres pour réaliser leurs décors. Les cours et les stages dispensés à Lhuis et à Bourgoin-Jallieu (où un deuxième atelier contrebalance la fréquentation hivernale plus réduite de Lhuis), « permettent aussi des échanges très riches avec des élèves qui viennent pour certains depuis une quinzaine d'années. Ces moments compensent le côté indépendant du travail quotidien. »

Quant au public, il visite régulièrement la poterie de Lhuis. « On n'a



pas l'impression de faire du commerce. Notre seule démarche, c'est de contenter les gens qui viennent, des gens fidèles depuis des années, avec qui il se passe autre chose que dans une boutique. C'est sûr que le village de Lhuis est un plus. Tous les visiteurs sont contents de venir à la poterie, mais aussi à Lhuis, pour son patrimoine, pour la qualité du site, pour ses vigneronns... »

Nichée au sommet de Saint Martin, au creux du Nant chantant, regardant au loin les berges du Rhône et l'Isle Crémieu, la poterie semble un havre de tranquillité et d'harmonie.

Un lieu propice à une immuable évolution créatrice qui permet aux potiers de Lhuis de renouveler leur art en nous ménageant toujours des surprises. Un lieu de constantes découvertes!

Texte: S. Ferley

Photos: D. Roche / E. Demolliens



Totem collectif



La Poterie de Lhuis



Fèves en terre vernissée pour gâteaux... au chocolat!



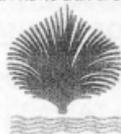
Photos D. Roche



LA FOIRE DES RAMEAUX 2003: UN SUCCES MERITE



LA KERMESSE DE L'ECOLE A ATTIRE PETITS ET GRANDS LE 14 JUIN DERNIER



A l'Office de Tourisme, l'événement marquant du début de l'année 2003 a été l'édition du nouveau « Petite Guide du Pays de Lhuis et Izieu », document « basique » pour notre action visant à faire connaître et apprécier notre région. Il a été imprimé à 9000 exemplaires en français et 1000 exemplaires en anglais et contient un grand nombre de photos couleurs .



Ensuite, le grand événement, ce fut la première édition de la « nouvelle Foire des Rameaux ». Comme chacun le sait, cette nouvelle formule a été un succès complet. Nous avons bien l'intention de travailler à son perfectionnement et, selon la formule consacrée, de « faire mieux la prochaine fois ».

Nous travaillons maintenant à notre randonnée annuelle, qui aura lieu samedi 29 juin.

Pour les bons marcheurs départ de la Corrière jusqu'à Ordonnaz en passant par le calvaire de Portes. Pour les moyens marcheurs, le circuit des Charmilles, à Lompnaz. Pour tous : déjeuner à Ordonnaz.

Viendra ensuite la « saison », en juillet et août, et dès septembre, nous préparerons 2004 avec en particulier une action en direction des autocaristes et des clubs du 3^{ème} âge.

Il convient de signaler qu'en 2002, nous avons présenté un dossier de demande de subvention sur fonds européens à la Direction Régionale du Tourisme. Au mois d'avril, nous avons appris avec plaisir que cette demande avait fait l'objet d'une décision favorable. Cet apport financier va nous permettre de poursuivre nos actions avec les moyens adéquats et en particulier d'édition le nouveau « guide des 16 villages » : une description de notre patrimoine naturel et de notre patrimoine bâti.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

**Horaires d'ouverture de
l'Office de Tourisme
JUILLET/AOÛT
Lundi/Mardi
de 10h à 12h
Mercredi au Dimanche
de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30**

ANNONCES

LA ROSE

Une rose est née ce matin
 Dans mon jardin
 Elle a mis sa robe de velours
 Je la regarde avec amour
 Elle balance sa tige légèrement
 Au gré du vent
 Je m'approche doucement
 Pour sentir son parfum embaumant
 Comme dit Lamartine :
 « Il n'y a pas de rose sans épine »
 Quand on la cueille quelque fois
 On se pique les doigts
 C'est la plus belle des fleurs
 Elle est rentrée dans mon cœur.

M. DAFRI

SI VOUS AUSSI VOUS
 AVEZ UN TALENT DE
 POETE...

OU UNE ANNONCE A
 PASSER...

OU UNE BONNE BLA-
 GUE A NOUS FAIRE
 PARTAGER...

N'HESITEZ PAS !
 CONTACTEZ NOUS !

LE COIN DES BLAGUES



LHUIS

Les 2 et 3 août 2003

TARTES AU FOUR

de l'Echo de Roche Corbière
 sur le Champ de Foire

GARDES MEDECINS 2ème SEMESTRE 2003

JUILLET

05/06
 12/13/14
 19/20
 26/27

ROBERT
 SERRE
 PERROUD
 SERRE

AOUT

02/03
 09/10
 15/16/17
 23/24
 30/31

PERROUD
 SERRE
 ROBERT
 PERROUD
 ROBERT

SEPTEMBRE

06/07
 13/14
 20/21
 27/28

SERRE
 PERROUD
 ROBERT
 SERRE

OCTOBRE

04/05
 11/12
 18/19
 25/26

PERROUD
 ROBERT
 SERRE
 PERROUD

NOVEMBRE

01/02
 08/09
 11
 15/16
 22/23
 29/30

ROBERT
 SERRE
 SERRE
 PERROUD
 ROBERT
 SERRE

DECEMBRE

06/07
 13/14
 20/21
 25
 27/28
 01 Janv 04

PERROUD
 ROBERT
 SERRE
 SERRE
 PERROUD
 PERROUD

REGLEMENTATION DU BRUIT DANS LA COMMUNE

- Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2,
- Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1, L2, L49, L7722 et R48-1 à R48-5 ;
- Vu la loi 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 janvier 1993 ;

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité...

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.**
- **Les samedis de 9 à 12 h et de 15 h à 19 h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. (bruits de manière répétée et intempestive).

ATTENTION AUX FEUX

L'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, marais et étangs.

L'écobuage des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place sont interdits sur le territoire de la commune. Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer des feux à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et des forêts, plantations, reboisements.

FONCTIONNEMENT DE LA DECHARGE COMMUNALE

La décharge de la Culatte fonctionne obligatoirement sous le contrôle d'un agent communal qui en règle la bonne utilisation. Elle est ouverte **le Samedi matin de 9 h à 12 h** sauf jours fériés ou avis contraire.

Vous pouvez y déposer :

- Sur la pente du remblai :
 - vos déchets inertes : terre, cailloux, gravats triés.
 - Vos déchets verts en petite quantité et en dehors de tout apport par des entreprises.

→ Dans la benne à ferraille, tous métaux ou objets à dominante métallique...

→ Dans la benne à encombrants, tous les autres déchets

Les verres, cartonnages, plastiques, faisant l'objet du tri sélectif doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cette effet devant le cimetière ou place de la Gare.

Les ordures ménagères et assimilées, à l'exclusion de tout autre déchet, doivent être remises à la collecte hebdomadaire en respectant les consignes suivantes :

- les déchets doivent être enfermés dans des poubelles en plastique fermées, conçues pour cet usage et de taille suffisante pour éviter de multiplier les manipulations.

Pour éviter la dispersion, il vous est vivement conseillé de placer ces poubelles dans un récipient : conteneur, « lessiveuse » en plastique, et de les sortir après 19 h le dimanche soir.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens et de chats que leurs animaux ne doivent pas divaguer, en particulier la nuit du dimanche au lundi, et qu'en tout état de cause, ils sont responsables des dégâts causés.

LE COMITÉ DES FÊTES

VOUS PROPOSE SON PROGRAMME POUR LA VOGUE ANNUELLE

Du 14 AOÛT au 17 AOÛT 2003



14 AOÛT 2003

BAL GRATUIT avec SONO STAR-NIGHT à 22 H 00



15 AOÛT 2003



COURSE CYCLISTE

Le Tour du BUGÉY en 2 étapes :

- Course contre la montre le matin - Départ 10 h 00 de St Benoit
- Course en ligne l'après-midi - Départ 15 h 00 de Lhuis



REPAS CHAMPÊTRE (le soir)



GRAND FEU D'ARTIFICE à 22 H 15



BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 H 00



16 AOÛT 2003

BAL GRATUIT avec SONO PULSION à 22 H00